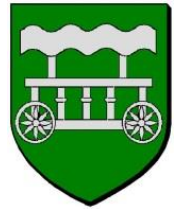


# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 27 septembre 2022



L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances au nombre de sept, sous la présidence de M. Clément BRIOT, Adjoint, suite à la convocation faite par le Maire en date du 21 septembre 2022.

**Etaient présents :** M.M. BRIOT – BRENAUDIÈRE – GUYON – BERTRU – ROTHMUND – DESMAISON – MATHURIN.

**Absent excusé :** M. GILIBERT Jacques (pouvoir à M. BRIOT Clément)  
M. THABARANT Bernie (pouvoir à Mme ROTHMUND Valérie)  
Mme BARP CASTANIÉ Christine (pouvoir à M. BRENAUDIÈRE Richard)

**Secrétaire :** Mme DESMAISON Maryline.

Lecture et validation du précédent compte-rendu seront faites lors de la prochaine réunion.

Puis, on passe à l'ordre du jour qui appelle les questions suivantes :

### **TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE – MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE : RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES**

Monsieur BRIOT rappelle les travaux envisagés dans le cadre du programme « Réhabilitation du bâtiment de la mairie ».

Une consultation d'entreprises a été lancée le 13 juillet 2022 pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux, sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

Sept candidats ont remis une offre. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 20 septembre 2022 pour procéder à l'ouverture des plis.

Après l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres propose de retenir la proposition du groupement conjoint constitué de l'atelier OVERWALL, architecte mandataire, le cabinet Antonin RAFFAULT, économiste, Auvergne Energies Solutions A.E.S., bureau d'études Fluides et BETMI SAS, bureau d'études structure, pour un montant de 46 490 € H.T., soit 55 788 € T.T.C.

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et trois pouvoirs,

- **APPROUVE** le marché de maîtrise d'œuvre du groupement conjoint avec l'atelier OVERWALL, architecte mandataire, pour les travaux envisagés dans le cadre du programme « Réhabilitation du bâtiment de la mairie » dont le montant s'élève à 46 490 € H.T., 55 788 € T.T.C.

- **AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre et tous les actes relatifs à ce marché de travaux.

## COMPTE RENDU DES REUNIONS DIVERSES

### ◆ Commission voirie :

La commission s'est réunie avec de valider le plan de circulation. Un devis va être demandé pour des panneaux routiers.

## QUESTIONS DIVERSES

### ◆ Eglise :

M. le Maire a rendez-vous avec M. THEOLEYRE de la DRAC et M. LARVARON, architecte afin de définir le programme définitif des travaux.

### ◆ Intervention de Mme MATHURIN Françoise :

Il faudrait voir pour résoudre le problème sur les ampoules de la salle d'exposition ainsi que le compteur.

### ◆ Intervention de Mme ROTHMUND Valérie :

Afin de réduire la consommation électrique au Musée, il serait peut-être avantageux de faire intervenir un électricien pour installer une temporisation.

\*\*\*\*\*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h56**

Etat récapitulatif des délibérations du 27 septembre 2022

2022 – 48 : Travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie – Marché de maîtrise d'œuvre :  
Résultat de l'appel d'offres.

**SIGNATURES**